



UNION
DÉPARTEMENTALE
des
ASSOCIATIONS
FAMILIALES des
ALPES de
HAUTE
PROVENCE

Site internet :
www.udaf04.fr

Secrétariat de la Médaille de la Famille



Digne les Bains, le 5 octobre 2020

*Mesdames et Messieurs les Maires
du Département des Alpes de
Haute Provence*

Dossier suivi par Sandrine BERGER
04 92 30 59 10
sberger@udaf04.fr

Objet : MÉDAILLE DE LA FAMILLE PROMOTION 2021

Madame, Monsieur le Maire,

Les dossiers de candidatures à la Médaille de la Famille, au titre de l'année 2021 peuvent être demandés par courrier à :

UDAF des Alpes de Haute Provence – Le Florilège – 39 Bd Victor Hugo – 04000 Digne les Bains, ou par mail à sberger@udaf04.fr

Par arrêté du 24 juin 2015 relatif à la médaille de la famille (parution au J.O le 7 juillet 2015) s'ajoute à la liste des récipiendaires des personnes ne répondant pas aux conditions générales mais ayant rendu des services exceptionnels dans le domaine de la famille.

Les dossiers de candidature devront nous être retournés complets avant **le 31 Décembre 2020**. Passé cette date, nous ne serons plus en mesure d'accepter de candidatures au titre de l'année 2021.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président

Alain FERETTI

« Le Florilège »
39 Bd Victor Hugo
04000 DIGNE les BAINS

☎ Standard : 04 92 30 57 10
☎ 04 92 30 57 14

E-mail :
udaf04@udaf04.unaf.fr

Je m'engage
avec
pour les
FAMILLES